

Note de lecture

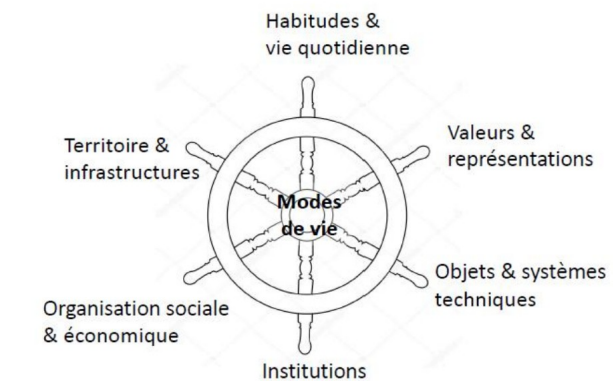
Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?

Pourquoi cette note par l'ALEC07 ?

La transition énergétique est une démarche qui s'articule sur trois volets structurants : la sobriété, l'efficacité et le déploiement d'énergies renouvelables. Le premier de ces trois volets, la sobriété énergétique, est souvent le « parent pauvre » de l'action publique. Notamment parce que les acteurs peinent à en identifier les contours, les outils et les bénéfices en matière de développement local.

Face à ce constat, les différentes dimensions par lesquelles on peut **soutenir la transformation des modes de vie**¹ (voir schéma ci-contre), sont très convergentes avec les enjeux de l'action en matière de sobriété énergétique.

L'Ardèche est un territoire riche d'une grande diversité d'initiatives. Celles-ci présentent souvent un caractère innovant et sont d'origines diverses : citoyennes, associatives, publiques, etc. Ces initiatives sont d'autant plus remarquables qu'elles pallient aux difficultés de territoires qui se singularisent, entre autres, par la faiblesse des ressources locales disponibles pour l'action.



Six axes de réflexion pour une action globale et cohérente sur les modes de vie.

Ce tissu d'initiatives locales apparaît comme une **opportunité stratégique** pour l'action publique en matière de sobriété. **Une des priorités est alors de trouver les moyens, les outils et les postures d'une logique de coopération fertile entre porteurs d'initiatives et acteurs publics.** Cette logique de coopération répond à la nécessité d'agir de manière globale et cohérente, en tenant compte du contexte spécifique de l'Ardèche.

Dans cette optique, la publication « *Initiatives citoyennes et transition écologique : quels enjeux pour l'action publique ?* » rédigée sous l'impulsion du CGDD en juin 2017 nous paraît proposer une approche très structurante pour la réflexion locale. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé le travail de synthèse qui est présenté ci-après.

¹ Etude engagée au titre du programme de recherche-action « Transition énergétique et sociétale » et portée par l'Institut des Mines Télécom de Bretagne Pays de la Loire. Voir : flash TES n°3, Il faut faire évoluer nos modes de vie ! Oui mais comment ?; janvier 2020.

Sommaire

Avant propos	3
Introduction.....	3
Postulat de départ.....	3
Problématique.....	3
Partie 1 - Les initiatives de transition socio-écologique : caractérisation et conditions d'émergence...4	
Définition des termes.....	4
Caractérisations.....	4
La communication entre sphères.....	6
Composante participative importante.....	6
Partie 2 – Essaimage et changement d'échelle des initiatives de transition socio-écologique.....7	
Définition de l'essaimage.....	7
Les facteurs de l'essaimage.....	7
Les freins à l'essaimage.....	8
Les leviers de l'essaimage.....	8
Qui peut organiser et contribuer à ce débat ? À quelle échelle ?.....	9
Partie 3 – Quels axes de transformation pour l'action publique ?.....9	
3 enjeux pour l'action publique.....	9
4 postures d'intervention classées dans un ordre d'exigences croissantes.....	11
Les axes de transformation de l'action publique et les pistes d'actions.....	11
Partie 4 – Trois regards d'acteurs territoriaux.....	12
Conclusion générale.....	12

Idées clés :

« Le repérage, l'appui, l'accompagnement à l'essaimage et au changement d'échelle des initiatives locales de transition constituent aujourd'hui un enjeu et une opportunité d'évolution de l'action publique. En effet, beaucoup d'innovations citoyennes dans les territoires tracent les chemins d'une transition écologique, sociale, économique et démocratique. Ces « initiatives qui marchent », innovantes à leur échelle, illustrent souvent des transformations des pratiques et des rapports sociaux, avec les différentes formes d'intelligence collective qui les accompagnent.

Cependant ces initiatives locales, souvent fragiles, rarement ramifiées entre elles et souvent peu relayées par les acteurs publics, peinent à se déployer. Pourtant, si on cherchait à les évaluer à l'aune de la nouvelle matrice des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés à l'automne 2015, on se rendrait compte que certaines répondent déjà, à leur échelle, à ces objectifs . Il existe donc un enjeu fort de montée en compétences des acteurs publics sur les initiatives locales et leurs besoins propres. »

Avant propos

Ce travail regroupe des chercheurs et des acteurs territoriaux réunis sous l'impulsion du CGDD (Commissariat Général au Développement Durable).

Introduction

On étudie la notion de transition socio-écologique qui renvoie à la diversité de relations entre les sociétés et leur environnement.

Postulat de départ

« Dans un monde qui connaît d'importantes mutations écologiques (changement climatique, perte de biodiversité...), la transition implique une conscience des responsabilités et un pouvoir d'agir des sociétés vis-à-vis de ces mutations. C'est pourquoi **nombreux sont ceux qui caractérisent la transition par un engagement des acteurs citoyens, associatifs et économiques dans des initiatives locales** proposant de nouvelles façons de reconnecter les pratiques de vie aux milieux écologiques et plus largement aux cycles des matières, de l'énergie et du climat. »

Or, de nombreuses initiatives de transition citoyennes et/ou du champ de l'économie sociale et solidaire sont géographiquement éparpillées, de petite ampleur et peinent à entreprendre une dissémination ou un changement d'échelle.

Les transformations qu'elles induisent sur les transformations de modes de vie et de société restent donc timides ou insuffisantes face aux enjeux climatiques et énergétiques des territoires.

Problématique

« Il convient donc de **se demander quelles sont les raisons à l'origine de cette lente maturation et mise en mouvement de la transition.** »

Les difficultés évoquées et questionnées sont celles de :

- la diversité des acteurs et à la singularité des projets qu'ils mènent,
- la faible sensibilisation des élus vis-à-vis de telles initiatives,
- le manque de relais territoriaux,
- les difficultés pour les collectivités locales à s'appuyer sur ces initiatives, afin de renouveler leurs politiques d'habitat, d'aménagement, de transition énergétique et écologique.

« Ces questions, au centre de notre étude, nous ont amenés à nous interroger sur les enjeux de transformation de l'action publique à ses multiples niveaux d'intervention (État, services déconcentrés, collectivités territoriales). »

« La transition [...] est mise en mouvement par des rencontres entre des systèmes de valeurs, des expérimentations et une évolution des pratiques de vie qui s'inscrivent dans des dynamiques d'action collective, une mise en synergie des initiatives et une capitalisation des savoir-faire. **Comment l'action publique peut-elle faire évoluer ses missions et ses modes d'intervention afin d'accompagner un tel processus ?** »

Partie 1 - Les initiatives de transition socio-écologique : caractérisation et conditions d'émergence

« Dans la première partie, nous proposons des **typologies des initiatives** de transition socio-écologique. Ces initiatives sont dans la diversité des acteurs qui en sont à l'origine. Nous étudions les **manières dont ces acteurs se positionnent** vis-à-vis des collectivités et de l'action publique, les dimensions sociales, écologiques et économiques qu'ils parviennent à associer entre elles et les **synergies qu'ils suscitent à l'échelle des territoires.** »

Définition des termes

« Les **initiatives de transition écologique relèvent d'une mise en capacité d'agir collective et locale d'une diversité d'acteurs** (citoyens, milieux associatifs et économiques...) partageant des compétences, savoir-faire et expérimentations, afin de mettre en lien leurs manières de vivre et de produire sur leur territoire (leurs manières d'habiter, de se déplacer, de se nourrir...) »

La dynamique sociale de cette transition écologique soutient la nécessité de la percevoir comme relevant d'un **enjeu démocratique**, créateur de liens sociaux et de dynamiques coopératives. Ceci étant aussi, au service de la volonté de n'évincer personne dans ce grand projet, que ce soit les individus les plus précaires ou les territoires les plus fragiles.

Caractérisations

« 3 manières de caractériser les initiatives de transition socio-écologique :

- par les processus qui favorisent leur émergence,
- par les systèmes d'acteurs qui en sont à l'origine,
- par leurs positionnements vis-à-vis des acteurs et des politiques publiques. »

« Les initiatives de transition socio-écologique sont :

- ➔ des démarches de transition au **point de rencontre** des expérimentations sociales et des dynamiques territoriales ;
- ➔ des initiatives **d'intérêt collectif** poursuivant des finalités sociales et écologiques contributives de biens communs (restauration d'une qualité collective de patrimoine, de savoirs partagés, de ressources naturelles...) co-produites et gérées en commun avec les bénéficiaires ou en lien avec eux ;
- ➔ dont l'émergence tient à la **constitution partenariale d'acteurs** et à l'accompagnement par des politiques publiques redéfinies. »

Ces initiatives tirent leurs origines :

- soit d'**impulsions sociales et solidaires** (services essentiels : habitats solidaires avec accession à la propriété pour les plus démunis, seconde vie des produits électroniques, épiceries solidaires, etc.), avec des associations ;
- soit de **civisme citoyen** environnemental (politico-écologique : énergie partagée, partage de savoir-faire, etc.), « *les citoyens prennent la main* » ;
- soit de **développements économiques** visant la préservation et la régénération écologique (architecture et habitat écologiques, génération de produits bio-sourcés, production énergétique locale), avec des acteurs économiques en ESS organisés autour de filières.

Les initiateurs par rapport à l'action publique, positions et postures :

- **complémentarité** : (ex : habitat participatif, entreprise d'insertion par la restauration sociale...);
- **lobbying** : intervention sur les cadres (ex : Terre de liens...) ou de la production d'expertises (ex : Bellastock et l'architecture du ré-emploi...);
- **alternative** : intervention parallèle à l'action publique dans des relations producteurs/usagers (ex : Energie partagée, AMAP...);
- **distance ou opposition** : agit dans les marges (ex : chantiers solidaires, agriculture urbaine dans des friches, festival des possibles...).

Ces postures ne sont pas cloisonnées et sont parfois combinées au sein de mêmes projets.

*« Il s'agit d'**articuler** la recherche de soutien, de convergence d'intérêts, de partenariats avec la défiance à l'égard de possibles liens de dépendance et la crainte d'instrumentalisation. Des concurrences de leadership entre collectivités et initiatives citoyennes peuvent apparaître, notamment si l'exécutif, les élus des villes et des collectivités, se placent ou sont perçus comme se plaçant dans une posture de surplomb ou de protection, reconnaissant peu les savoirs citoyens et faisant passer les « enjeux métropolitains » devant les revendications habitantes. »*

L'action publique par rapport aux initiateurs, positions et postures :

- **accueille et encourage** pour les incorporer à leur politique (ex : jardins partagés, entreprises de l'ESS...);
- **utilise** au service de ses orientations et reprend à son compte des expérimentations (ex : réemploi de matériaux, restaurations participatives et solidaires...);
- **ignore** les initiatives de transition perçues comme non prioritaires ;
- **marginalise** car elles apparaissent comme non conformes aux cadres normatif et réglementaire ;
- **déconsidère** car elle les perçoit comme non légitimes.

Ces postures ne sont pas cloisonnées et sont parfois combinées au sein de mêmes projets.

Un contexte contraint aux moyens et leviers limités :

« Nous rappellerons brièvement que **l'action publique accélère son action** en faveur de la transition. La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, la réforme territoriale (loi NOTRE), visent une meilleure coopération entre niveaux de collectivités, l'implication de celles-ci dans des projets territoriaux à « énergie positive et pour la croissance verte » et des dispositifs incitant l'utilisateur final à renouveler son cadre de vie de manière moins énergivore. La mise en œuvre de ces mesures recèle quelques **difficultés notamment liées à la faiblesse des marges financières des ménages et des collectivités et aux ambiguïtés des leviers d'action**, plus souvent ciblés sur des guichets et programmes spécifiques que fondées sur des démarches transversales. »

La communication entre sphères

Les citoyens-acteurs possèdent un capital socio-culturel important avec une bonne connaissance des fonctionnements de l'action publique. Concernant les habitants, « Il ressort de nos entretiens que les habitants sont relativement conscients des inégalités territoriales, sociales et environnementales qu'ils subissent, mais qu'ils ont leurs propres mots et langages pour les qualifier ou en faire part à la collectivité. » Ils sont moins outillés pour s'organiser collectivement.

Ce constat révèle **l'importance de structures de médiation** entre ces acteurs.

Les **ALEC ou autres structures de l'ESS capitalisent des outils** utiles dans l'organisation, l'appel de fonds publics ou solidaires et le partage de ressource et **sont créateurs d'espaces d'échanges multi-acteurs**. Ils favorisent le **croisement des problématiques** : (ex : lutte contre la pauvreté et agriculture biologique ; habitat participatif et performance énergétique...).

Composante participative importante

« Faire avec les compétences du territoire », savoir-faire et expertises complémentaires, la prise d'initiative est perçue comme un moyen de « faire entendre sa voix » sur des initiatives de petites échelles. « Il s'agit d'expérimenter en considérant le « déjà-là » et **en prenant une part d'initiative dans la transformation de son cadre de vie, l'entretien de son milieu et l'agir collectif**, et ainsi de contribuer à la transformation des modes de vie dans la « polis », la cité. »

En conclusion de cette partie 1,
les conditions d'**émergence des initiatives de transition oscillent entre coopération et conflictualité**. Leur développement repose sur les **possibilités d'accompagnement et d'essaimage**, ce qui renvoie au rôle des différents acteurs publics dans la mise en œuvre de la transition écologique.

Partie 2 – Essaimage et changement d'échelle des initiatives de transition socio-écologique

« Nous analysons ensuite les **obstacles et les leviers de l'essaimage**, afin de mieux **identifier quelles peuvent être les pistes d'action publique à favoriser**. Le sujet de l'essaimage et du changement d'échelle, en lien avec celui de l'action publique est l'objet de la deuxième partie.

Quelles postures l'action publique peut-elle adopter pour encourager ces initiatives et favoriser une dynamique plus collaborative et partenariale de transition à l'échelle des territoires ? L'action publique se limite-t-elle à capter les expérimentations les plus exemplaires ou bien **parvient-elle à générer une culture et une dynamique de transition** par une animation et un dialogue territorial favorisant le croisement, la capitalisation et la fertilisation des expérimentations ? »

Définition de l'essaimage

« L'essaimage est un **processus de reconnaissance, de déploiement d'initiatives et/ou d'expérimentations, de transmission qui vise le changement d'échelle** territorial d'initiatives ayant atteint une certaine maturité, c'est-à-dire ayant fait leurs preuves, apporté des réponses nouvelles, complémentaires, porteuses de transition. Ce processus peut se décliner selon **différentes méthodes : exportation ou adaptation** à un autre contexte. »

L'essaimage est vu comme **un amplificateur ou un accélérateur de transition**.

L'AVISE, agence de développement de l'économie sociale et solidaire, identifie 2 modèles d'essaimage :

- **L'essaimage franchisé** : transposition d'une initiative ayant fait ses preuves et dite « mère » .
Ex : Auto-réhabilitation accompagnée des Compagnons Bâisseurs.
- **L'essaimage par dissémination** : C'est une mise à disposition volontaire, par l'initiateur du projet, d'informations permettant à d'autres de s'en inspirer (mode de diffusion le plus libre, le plus spécifique aux organisations de l'ESS et aux initiatives de transition socio-écologiques, qu'elles soient portées par des citoyens ou par des associations).

Avant d'engager une démarche d'essaimage **il convient de manière essentielle d'apprécier (évaluer ?) la maturité de l'innovation**, notamment sur la gouvernance de projet dans son articulation entre État, collectivités et société civile.

Les facteurs de l'essaimage

L'essaimage dépend de **qui joue le rôle moteur** et des relais que trouve l'acteur.

Il est important de relever les **différentes temporalités** qui contraignent la société civile ou l'action publique (ex : acteurs publics territoriaux en restructurations fréquentes depuis dix ans...).

Facteurs favorisant l'essaimage :

- éco-système d'acteurs ;
- des affinités de valeurs (environnement, social..) et de mode de fonctionnement (participation, co-gestion, co-financements) ;
- consolidation d'un maillage de structures plus large ;
- contribution à des politiques publiques ;
- partage, valorisation, capitalisation ;
- accompagnement des porteurs de projets, formations... ;
- animation territoriale et mise en réseaux ;
- contribution à la structuration d'une filière ;
- diversification des moyens financiers ;
- capacités de lobbying auprès des collectivités, financeurs...

Les freins à l'essaimage

« Certains de ces freins relèvent des porteurs d'initiatives eux-mêmes. D'autres sont liés à l'environnement institutionnel et législatif, aux rôles joués par l'acteur public, mais aussi à la relation établie entre initiateurs et acteur public (le degré de coopération). »

7 freins sont caractérisés. Nous en retiendrons 4 :

- la fragilité financière des structures porteuses,
- le manque de savoir faire pour orienter l'expérimentation dans le respect de la norme,
- l'insuffisante capitalisation,
- le manque d'accompagnement des territoires au long cours.

Les leviers de l'essaimage

Les leviers seront différents selon les initiatives, en fonction de leurs motivations et finalités intrinsèques et de l'écosystème d'acteurs.

De nombreux Appels à projets proposés ces dernières années par la puissance publique aux différentes échelles visent à mobiliser les territoires et les citoyens en faveur de la transition. Sont cités au niveau national : le processus « la France s'engage » de 2012 lancé par le président de la République, le programme « 100 actions pour le climat » lancé par la ministre de l'environnement après la COP21, et les dispositifs d'accompagnement et de financement qui émergent en juillet 2014 suite à la loi relative à l'ESS (programme « P'INS » et le « Fonds Confiance »).

Pour que l'action publique puisse s'emparer des initiatives et les favoriser, il lui faudra évaluer dans quelle mesure elles contribuent à la transition. Voici les questions auxquelles devront pouvoir répondre les porteurs de projets :

- ✓ dans quelle mesure mon initiative relève d'une vocation « socio-écologique » ?
- ✓ répond-elle à des problématiques territoriales singulières ?
- ✓ s'inscrit-elle dans l'esprit des politiques publiques ?

Qui peut organiser et contribuer à ce débat ? À quelle échelle ?

Cette étude souligne le rôle de l'État qui « conduit à **s'investir dans la sauvegarde des biens communs** » et qui pour cela doit reconnaître un « droit à l'échec » et faire confiance.

« les initiatives de transition socio-écologique émergent **au point de rencontre des expérimentations sociales et des dynamiques territoriales**. L'une des conditions de l'essaimage est dès lors de susciter cet esprit d'expérimentation et une **dynamique territoriale de coopération [et d'expérimentation]** entre acteurs ».

Partie 3 – Quels axes de transformation pour l'action publique ?

« La transition n'est-elle pas une opportunité pour l'action publique de **reconsidérer ses manières de co-produire ses politiques avec les acteurs des territoires et de susciter des formes de co-production entre la société civile et les collectivités locales** ? Cet enjeu de renouveau démocratique de l'action publique dans la transition socio-écologique est l'objet de la troisième partie. Le chantier est vaste, mais la question mérite d'être posée, car l'appropriation sociale et la mise en mouvement de la transition dans les territoires dépendent de ce renouveau démocratique. »

3 enjeux pour l'action publique

- Adapter les formes d'intervention publique pour soutenir les initiatives locales
- Enrichir les démarches territoriales publiques par les initiatives locales
- Progresser dans la pratique du dialogue environnemental

Adapter les formes d'intervention publique pour soutenir les initiatives locales

L'étude identifie une dichotomie entre les **missions régaliennes** de l'action publique (législatif, réglementaire, normatif) et des **missions d'animation de démarches territoriales souvent ponctuelles** qui ne permettent pas un accompagnement des initiatives dans la durée. Les outils traditionnels de régulation sont jugés insuffisants (incitation fiscale, crédit d'impôt).

D'autre part, **des décroissements doivent s'opérer** entre l'État, les collectivités, les initiateurs de transition et les prestataires ou opérateurs de réseaux (énergie, aménageurs...).

Enfin les **mesures incitatives doivent être davantage mobilisées**.

Il y a nécessité de **mettre en dialogue au niveau local ce qui « fait sens commun pour l'action » et « vécu environnemental »** des habitants. Les Agenda 21 peuvent en être le soutien.

Enrichir les démarches territoriales publiques par les initiatives locales

« L'ambiguïté de l'action publique, face à cette complexité, réside dans sa tendance à recourir à une expertise instrumentale et procédurale et à des savoirs d'expertise relativement codifiés sur l'impact environnemental, alors que **la transition suppose de croiser les savoirs experts et les savoirs citoyens**. Il s'agit de ne pas dissocier les savoirs experts des champs d'expérimentation apprenante de la société civile et des milieux innovateurs économiques. »
Les programmes de recherche-action sont identifiés pour cheminer vers ce croisement des regards.

Ce point est appuyé par le programme de recherche action « Transition énergétique et sociétale ». Ce programme préconise 3 objectifs très ambitieux :

1. **explorer et capitaliser sur quelques projets territorialisés** à fort impact et potentiel de développement pour donner envie à d'autres territoires de s'engager ;
2. **engager deux à trois expérimentations territoriales pluri-acteurs**, porteuses de changement de modes de vie à forte valeur ajoutée démultiplicatrice ;
3. **faire monter en compétences et en engagement énergie-climat 300 000 [habitants]**, terrain des futurs porteurs ou participants dans des projets collectifs. »

Progresser dans la pratique du dialogue environnemental

L'étude évoque : « nos interlocuteurs regrettent la tendance à privilégier une vision de la transition par une innovation uniquement associée à la croissance verte et au numérique, sans reconfigurer les politiques publiques ni surmonter les freins à l'ancrage territorial, citoyen et sociétal de la transition. »

« Le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) a ainsi contribué, en 2015 et 2016, à l'élaboration d'une **charte de la participation du public**, en vue de favoriser la **démocratisation du dialogue environnemental**. La mise en application de cette charte demande une sensibilisation et une **formation des services déconcentrés de l'État**, afin qu'ils soient préparés à assumer ces fonctions d'écoute et de dialogue entre savoirs experts et citoyens, et qu'ils puissent assurer un **rôle de médiation** entre les différentes expertises mobilisées. » De grandes villes mettent en place des « conférences de la transition » et des « communautés apprenantes » (Metz, Montreuil, Nantes Métropole).

« Il ne s'agit plus d'inscrire une vision politique dans un projet de territoire, mais de **co-construire les futurs possibles** de celui-ci à partir des préoccupations et des initiatives contributives de ses habitants. »

Par exemple, selon les domaines, l'État pourrait conserver un **rôle de régulation des missions de service public** (en matière de sécurité alimentaire, de mix énergétique et de revitalisation de la biodiversité...), mais aussi **de définition des priorités** pour rendre possible la transition énergétique et écologique pour les personnes et les territoires les plus défavorisés. Les collectivités pourraient être associées à la coproduction de la transition (dans le réemploi de matériaux, les circuits courts, l'aménagement urbain plus participatif et celui de la nature en ville...) et les réseaux d'acteurs locaux pourraient expérimenter de nouvelles filières et prestations (d'agriculture urbaine, d'habitat partagé...).

4 postures d'intervention classées dans un ordre d'exigences croissantes

1. **L'appui aux territoires** : envers les porteurs de projets (appels à projets, mise à disposition d'ingénierie publique par l'ADEME, l'Arene, les DREAL) ; par un recensement des initiatives ; et par un recours au Nouveau Conseil aux Territoires².
2. **L'initiation de démarches pro-actives** ou l'accompagnement d'expérimentations au sein de l'État.
3. **Le soutien aux démarches collectives issues de la société civile** incluant un dialogue territorial.
4. **La délégation par l'action publique de la gestion en commun de ressources locales**. Il s'agit d'élargir les cas de délégation de la gestion des biens communs en reconnaissant la possibilité d'une production collective de biens communs par des collectifs d'acteurs locaux.

Les axes de transformation de l'action publique et les pistes d'actions

1. **Mieux connaître les initiatives de transition**, les porteurs de projet et dynamiques collectives adossées, progresser dans l'évaluation
2. **Mettre en lien les porteurs de projet et les territoires** pour organiser des transferts de compétences et des mutualisations
3. **Coordonner des dispositifs de financement et d'accompagnement** des porteurs de projets
4. **Sensibiliser et former** à la transition et à la coopération
5. Veiller à **ne pas accroître les inégalités** territoriales et sociales
6. **Utiliser les appels à projets** comme des opportunités d'expérimentation collective multi-acteurs et de coopération territoriale
7. **Favoriser des conduites de projets collaboratives** en s'appuyant sur des recherches-actions
8. **Faciliter les expérimentations** in situ
9. **Développer l'animation territoriale** sous toutes ses formes
10. **Coproduire des visions territoriales** favorables à la transition et des démarches participatives
11. **Renforcer le rôle de médiateur** de l'action publique notamment dans le dialogue environnemental
12. **Favoriser des délégations de service public** qui sollicitent l'initiative et la participation
13. **Promouvoir une gouvernance démocratique des biens communs**

² Le nouveau conseil au territoire (NCT) s'inscrit dans le contexte plus large de l'ingénierie de l'État dans les territoires. Il ne s'agit pas d'une nouvelle mission dévolue aux services déconcentrés de l'État, mais d'un changement de posture des agents dans le portage des politiques publiques. Source CEREMA.

Partie 4 – Trois regards d'acteurs territoriaux

« La quatrième partie donne la parole à trois acteurs territoriaux, membres du groupe de travail. Ils sont porteurs de démarches publiques innovantes qui ont nourri les analyses qui précèdent. »

- Thomas Hemmerdinger, chef de projets Agenda 21, Économie circulaire avec l'appui de Lionel Guy, chef de projets Énergies renouvelables, et de Louise Vaisman, cheffe de projets Prospective et filières énergétiques, ARENE Île-de-France.
- Magali Bardou, chargée de mission à l'établissement public territorial de Plaine commune, pôle stratégique de la Région Île-de-France, un des dix pôles de développement du grand Paris regroupé sous le statut d'Établissement public territorial (EPT) neuf villes de Seine Saint Denis. 408 000 habitants, sur un territoire d'environ 5000 ha (soit la moitié de la surface de Paris.).
- Sébastien Saillenfest, chargé de mission promotion du développement durable dans les territoires à la DREAL Bretagne, initiateur et animateur de la démarche, avec l'appui de membres de la DREAL, du CEREMA Ouest et des consultants de Rouge Vif Territoire et de l'IREEDD.

Conclusion générale

« L'enjeu est de **favoriser la capacité d'agir d'un grand nombre d'acteurs et la mise en synergie des initiatives**, afin de développer des dynamiques de transition dans tous les territoires. Cette analyse du processus de transition met ainsi en lumière les **trois composantes**, selon nous, d'un nécessaire renouveau démocratique. »

1. « Pour l'acteur public : Reconnaître la capacité d'agir de la société civile, notamment l'**expérimentation apprenante** qui peut naître d'une dynamique d'action collective impliquant les citoyens, les associations, les milieux économiques et les collectivités. [...] L'un des enjeux pour l'action publique locale est d'**accompagner cette dynamique d'action collective en accordant une attention particulière aux valeurs et significations des alternatives concrètes** qui redonnent du sens à l'engagement citoyen, à ne pas les écarter des processus de transition qui s'engagent dans les territoires. »
2. « La nécessité d'un **renouveau démocratique basé sur un croisement des savoirs experts et citoyens, nouvelles modalités du débat public** autour des grands projets et de la production collective de biens communs. Savoir mettre en réseau [les initiateurs], c'est créer des conditions partenariales et réflexives de conduite de projets. L'action publique locale peut s'appuyer sur les expérimentations de la société civile et leur capitalisation croisée pour faire évoluer ses manières de produire et coproduire les politiques. »
3. « **Coproduction et la capacité à capitaliser des expériences impliquent des changements culturels et des apprentissages nouveaux** dans les organisations des collectivités et des services de l'État, au profit d'une culture de la transition. Différentes missions et postures : **animation territoriale** des réseaux d'acteurs, **démarches d'accompagnement** de l'expérimentation et de son essaimage, **co construction**. »